

AZIMUTS

Septembre 2020

SUD éducation
CLERMONT-FERRAND

N° 247

SYNDIQUÉZ-VOUS !

REJOIGNEZ LE SYNDICALISME DE LUTTE !

Nous sommes aujourd'hui dans « la rentrée d'après », celle qui suit la crise sanitaire du printemps 2020. Cette crise sanitaire a privé d'école, de collège, de lycée et d'université toute la jeunesse du pays pendant plusieurs mois. Les personnels de l'Education nationale ont fait front, tout comme les fonctionnaires en général et particulièrement les personnels de santé mais aussi les éboueurs, les caissières, les livreurs en tout genre, les assistantes sociales, les maraîchers ou les agricultrices : ce sont les travailleurs et travailleuses, dont les enseignant·e·s, qui ont maintenu la vie sociale, bien plus que les injonctions du pouvoir et ses exercices de com' télévisuelles.

Pendant cette crise, le ministre Blanquer s'est particulièrement illustré, jusqu'à faire des annonces publiques contradictoires dans la même journée. Il a semé la panique parmi les personnels et les parents d'élèves. Il a laissé les personnels seuls face aux interrogations légitimes de familles inquiètes. Il a refusé tout plan d'urgence pour cette rentrée, se contentant de quelques déclarations fumeuses autour de la « nation apprenante » puis des « vacances apprenantes ».

Dans cette situation, SUD éducation, avec la FSU, la CGT éducation et FO, a participé à des rassemblements devant tous les rectorats de France le 24 juin pour protester encore et encore contre les fermetures de postes, dénoncer les tentatives

d'imposer un supérieur hiérarchique dans toutes les écoles, et contre la disparition des instances paritaires qui fait qu'aujourd'hui, de la maternelle au lycée, l'administration nomme qui elle veut où elle veut, de façon occulte et comme si cela ne regardait pas le droit du travail.

En toutes choses ce président et son gouvernement voient dans la crise sanitaire l'occasion de manipuler l'opinion pour faire avancer leurs thèses libérales. Alors même que cette crise a montré la nécessité d'une solide protection sociale et collective, la réforme de l'assurance chômage est maintenue, précarisant un peu plus celles et ceux qui déjà sont privé·e·s d'emploi. Alors que notre mobilisation contre sa réforme des retraites l'a mis en difficulté, ce pouvoir prétend à nouveau l'imposer en profitant du désarroi social actuel : ne nous laissons pas faire ! SUD éducation, avec les autres syndicats de SOLIDAIRES a pris toute sa place, avec l'intersyndicale CGT, FSU, FO, UNEF dans les mobilisations contre cette réforme qui condamnerait les retraité·e·s à la paupérisation.

Si nous ne voulons pas vivre dans une société ravagée par la précarité, c'est vraiment ce syndicalisme-là qu'il faut renforcer.

Rejoignez-nous. Construisons ensemble un avenir solidaire pour nos élèves, nos étudiant·e·s, et pour les personnels.

Contre le libéralisme autoritaire appliqué au système scolaire

Contre la destruction sociale généralisée

Pour la défense de nos biens communs, pour une autre répartition des richesses

Avec SUD éducation pour l'égalité des droits, pour une école laïque et émancipatrice

QUI SOMMES-NOUS ?

SUD éducation est un syndicat qui développe depuis plus de vingt ans un syndicalisme

SOLIDAIRE, UNITAIRE ET DÉMOCRATIQUE

de la maternelle à l'université, dans toutes les académies. Nous construisons un syndicalisme de lutte et de contre-pouvoir pour défendre individuellement et collectivement les personnels.

SOLIDAIRE

Notre syndicalisme se veut totalement indépendant de l'administration, des gouvernements et des partis politiques. Nous voulons rassembler tous les personnels, titulaires et précaires, derrière des revendications qui les unissent.

SOLIDAIRE

Notre syndicalisme ne s'arrête pas aux contours d'une catégorie ni aux portes de l'École. Notre volonté, c'est de faire aussi du syndicalisme avec des salarié·e·s d'autres secteurs, comme nous le faisons au sein de l'**Union syndicale SOLIDAIRES** (postier·e·s, infirmier·e·s, cheminot·e·s, etc.), Avec toutes ces composantes du monde du travail nous avons contribué à renforcer les mobilisations pour la sauvegarde des retraites.

UNITAIRE

Parce que le syndicalisme ne peut pas tout, tout seul, SUD éducation participe à différents collectifs militants aux côtés d'associations, de citoyen·ne·s, d'autres syndicats ou de partis politiques (par exemple pour les Sans-Papiers, les droits des femmes, etc.).

SOLIDAIRE

des plus démunis·e·s : contre les choix opérés par les gouvernements depuis plus de vingt ans en matière d'accueil des étranger·e·s, qui bafouent les droits fondamentaux, nous continuons notre engagement au sein du Réseau Éducation Sans Frontières. Défendre les droits de nos élèves et de leurs parents (quand ils en ont) est un véritable engagement professionnel et syndical. C'est au nom de cet engagement antiraciste que nous avons aussi appelé à participer aux manifestations de juin dernier contre le racisme et les violences policières.

UNITAIRE

Parce que l'unité du monde du travail est une nécessité face aux régressions imposées par le néolibéralisme depuis plus de 30 ans.

UNITAIRE

Nécessairement parce qu'aujourd'hui aucun syndicat, même majoritaire, ne peut prétendre gagner seul des avancées pour le monde du travail. Ceux qui s'attribuent sans cesse des victoires sans se battre pendant que les autres agissent par la grève contre le vol des retraites sont des illusionnistes.

DÉMOCRATIQUE

Parce que le syndicat est un outil au service des salarié·e·s et de leurs luttes.

DÉMOCRATIQUE

Parce que dans SUD éducation des Assemblées Générales régulières, ouvertes à tous les adhérent·e·s permettent de débattre et de décider des engagements du syndicat.

DÉMOCRATIQUE

Parce que nous portons cette exigence aussi en période de lutte : nous proposons toujours à nos partenaires d'organiser des Assemblées Générales de grévistes.

DÉMOCRATIQUE

Nous considérons que le syndicalisme n'est pas un métier. Si des camarades de SUD éducation ont des décharges de service pour faire du syndicalisme, il n'y a aucun·e permanent·e syndical·e à SUD éducation et toutes et tous sont en poste dans des écoles, des établissements ou des services.

CONDITIONS DE TRAVAIL, UN ENJEU DÉTERMINANT AU QUOTIDIEN

Trop souvent les personnels en difficulté sont renvoyés à leur prétendue incompétence par une hiérarchie plus encline à sanctionner qu'à conseiller. La multiplication des tâches, les injonctions contradictoires, les conditions ordinaires du travail, l'impossibilité concrète de faire correctement et de donner sens à son travail, l'évaluation qui distingue et promeut arbitrairement un petit nombre, le manque de soutien de l'administration dans les relations avec certaines familles, sont autant d'éléments générateurs de malaise.

La souffrance, même si elle n'est pas toujours identifiée comme telle, est bien présente dans l'Éducation nationale et notre administration ne veut pas l'entendre.

Depuis plusieurs années, SUD éducation demande l'application des textes en vigueur et exige une véritable médecine du travail indépendante. SUD éducation appelle les personnels à utiliser dans les établissements et dans les services les registres santé sécurité au travail (RSST) et à prendre contact avec SUD éducation pour une demande d'aide et de soutien.

Des représentant·e·s formé·e·s sont à votre disposition pour vous entendre, vous aider, pour animer des réunions dans votre école, votre établissement ou votre service. De plus, par ses mobilisations, SUD éducation œuvre à améliorer les conditions de travail de tous et toutes.

AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES DU PUBLIC, DU PRIVÉ ET DES MINIMA SOCIAUX

SUD éducation revendique un même avancement de carrière pour toutes et tous, la revalorisation des débuts de carrière et l'indice terminal de la hors-classe pour toutes et tous en fin de carrière. Contre les mesures au soi-disant mérite, contre les primes, contre les cadeaux fiscaux aux plus riches, nous sommes pour une autre répartition des richesses.

Nous sommes toutes et tous exceptionnel·le·s !

LES COORDONNÉES DES SYNDICATS SUD ÉDUCATION DE L'ACADÉMIE

SUD éducation Allier (section rattachée au syndicat
SUD éducation 63)

- 2 rue des Conches 03100 Montluçon
- 04 70 28 55 89 et/ou 06 12 15 24 36
- allier@sudeducation.org
- www.sudeducation03.org
- Sur Facebook : SUDeducationAllier

SUD éducation Cantal

- 7 place de la paix 15000 Aurillac
- 04 71 48 61 44
- contact@sudeduc15.org

SUD éducation Haute-Loire

- Maison des syndicats, 4 rue de la passerelle
43000 Le Puy en Velay
- 04 71 09 03 28
- sudhauteloire@wanadoo.fr

SUD éducation Puy de Dôme

- Maison du Peuple 29 rue Gabriel Péri 63000
Clermont-Ferrand
- 04 73 37 59 09 et/ou 06 52 20 00 14
- sud63@sudeducation.org
- www.sudeducation63.org
- Sur Facebook : sudeducation63

Pour faire respecter nos droits, individuels et collectifs, pour en conquérir de nouveaux, pour faire vivre les principes de solidarité, de laïcité, de justice sociale et mener les luttes indispensables face aux pouvoirs, à l'arbitraire, aux pressions hiérarchiques, aux régressions sociales, il existe un outil : le syndicat.

Plus nombreuses et plus nombreux nous sommes plus fort·e·s.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SUD ÉDUCATION 63
VENDREDI 25 SEPTEMBRE 18H LOCAL SOLIDAIRES
28 RUE GABRIEL PÉRI À CLERMONT-FD**

4 **AZimuts** 

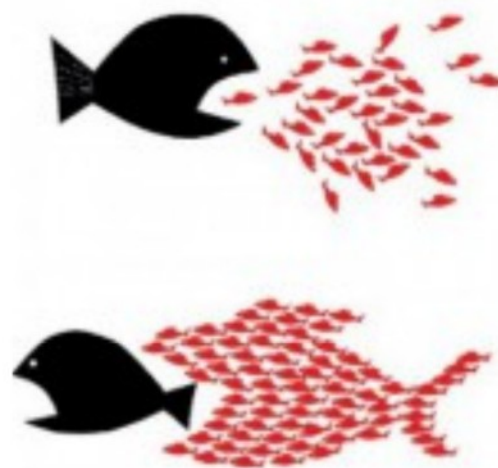
CPPAP n°0521S06036

Directrice de publication : Fabienne Chambon, maison du peuple , 29 rue
Gabriel Péri 63000 Clermont Ferrand
Imprimé par La Galipote

N° 247 – Septembre 2020



Date de dépôt : 25 août 2020



éducation
Sud



CONTRE L'ÉCOLE NÉOLIBÉRALE ET RÉACTIONNAIRE

Autonomie et mise en concurrence des établissements, soumissions aux intérêts économiques, retour aux « fondamentaux » (français et mathématiques), « pilotage » par les neurosciences, orientation précoce des élèves avec notamment le retour de l'apprentissage avant 16 ans, évaluations nationales pour commander les personnels et les mettre en concurrence, réformes nocives du lycée et du baccalauréat, sélection des bachelier·e·s pour l'entrée à l'université : l'école que Macron et Blanquer mettent en place accentue encore le tri social des élèves et les inégalités.

C'est sur tous ces aspects que celles et ceux qui

portent des alternatives pédagogiques et sociales doivent faire front, pour résister à ce processus et promouvoir une école égalitaire, laïque et émancipatrice.

De la maternelle à l'université, nous ne cessons de rappeler à l'administration que les progrès dans les apprentissages et connaissances ne passent pas par l'autoritarisme du ministre ni la mise en place de « petit·e·s chef·fe·s » au sein des équipes pédagogiques. Le management des personnels, qui s'appuie notamment sur des petites hiérarchies intermédiaires, favorise les difficultés des élèves et l'échec à l'école.

UNE FOIS ENCORE, EN CETTE RENTRÉE NOUS DISONS QU'IL N'Y A PAS ASSEZ DE POSTES :

- x Où sont les postes qui permettraient de réduire significativement les effectifs à tous les niveaux et dans toutes les classes, d'avoir en primaire plus de PE que de classes, de dédoubler les classes dans le secondaire ?
- x Où sont les postes de TZR suffisants pour assurer les remplacements dans les collèges et lycées ?
- x Comment se fait-il que dans les écoles primaires, on répartisse les élèves des collègues absents dans les autres classes déjà bien chargées ?
- x Comment se fait-il que certains jours, plusieurs dizaines de classes se trouvent sans enseignant·e·s dans tous les départements ?
- x Comment se fait-il que certaines classes de collège ou de lycée soient privées de l'enseignement d'une discipline pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois faute d'un·e remplaçant·e ?
- x Comment se fait-il que les directrices et directeurs d'école n'aient pas les jours de décharge auxquels elles et ils ont droit pour faire fonctionner leur école ?
- x Pourquoi tant de belles déclarations sur une école prétendument inclusive quand les effectifs d'ULIS montent jusqu'à 15 élèves ?
- x Pourquoi, en lycée et lycée professionnel, une heure enseignée sur dix est une heure supplémentaire ?
- x Pourquoi un recours systématique à des contractuel·le·s et des vacataires, y compris maintenant dans le 1er degré et dans la plupart des départements ?

Liste non exhaustive

AVEC SUD ÉDUCATION, POUR UNE AUTRE ÉCOLE ET UNE AUTRE SOCIÉTÉ !

Pour SUD éducation, l'accompagnement des élèves en situation de handicap est un métier qui nécessite la création d'un véritable statut au sein de la Fonction publique et cela avec des emplois à plein temps. L'absence de statut, de conditions d'emploi et de salaires acceptables provoquent des difficultés pour recruter ces personnels. La précarité accrue des AESH ne permettra pas d'avancer vers une école inclusive.

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE DU JEUDI 24 SEPTEMBRE À MONTLUÇON

Débat avec Eric Beynel, secrétaire national de Solidaires autour du livre « La raison des plus forts ». A partir des chroniques du procès France télécom, cette soirée abordera les conséquences du management libéral et les moyens pour y résister.

A partir de 18h, salle Gérard Philippe à Désertines (à côté de Montluçon).



Bulletin d'adhésion 2020-2021

Déjà adhérent-e en 2019-2020 Nouvel-le adhérent-e

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

code postal : ville :

Tel: Portable :

E-mail :

Établissement / service :

Corps :

Discipline : Échelon :

Titulaire / non titulaire / Retraité-e :

Je reçois la presse syndicale chez moi dans mon établissement

Date : Signature :

SUD éducation peut utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser des publications. J'autorise SUD éducation à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès.

SUD éducation a fait le choix cette année de baisser les cotisations pour permettre au plus grand nombre d'adhérer.

La cotisation (voir grille ci-dessous), peut être fractionnée en plusieurs versements. Faire autant de chèques que de versements et indiquer au dos les mois d'encaissement souhaités, 31 août 2021 au plus tard.

ATTENTION : veuillez renseigner cette fiche même dans le cas de prélèvements automatiques afin de confirmer votre ré-adhésion. L'email servira également pour envoyer votre reçu fiscal.

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôt	Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôt
Moins de 600	6,00 €	2,00 €	2 100,00 €	180,00 €	60,00 €
600,00 €	15,00 €	5,00 €	2 200,00 €	188,00 €	62,67 €
900,00 €	30,00 €	10,00 €	2 300,00 €	200,00 €	66,67 €
1 000,00 €	40,00 €	13,30 €	2 400,00 €	225,00 €	75,00 €
1 100,00 €	50,00 €	16,67 €	2 500,00 €	250,00 €	83,33 €
1 200,00 €	60,00 €	20,00 €	2 600,00 €	275,00 €	91,67 €
1 300,00 €	70,00 €	23,33 €	2 700,00 €	300,00 €	100,00 €
1 400,00 €	85,00 €	28,33 €	2 800,00 €	325,00 €	108,33 €
1 500,00 €	90,00 €	30,00 €	2 900,00 €	350,00 €	116,67 €
1 600,00 €	105,00 €	35,00 €	3 000,00 €	375,00 €	125,00 €
1 700,00 €	120,00 €	40,00 €	3 100,00 €	400,00 €	133,33 €
1 800,00 €	140,00 €	46,67 €	3 200,00 €	425,00 €	141,67 €
1 900,00 €	160,00 €	53,33 €	3 300,00 €	450,00 €	150,00 €
2 000,00 €	168,00 €	56,00 €	Plus de 3300 €	+25€ par tranche de 100	

Cotisation à renvoyer à SUD éducation, 29 Rue Gabriel Péri, 63000 Clermont Ferrand